



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les organisations syndicales de la Fonction publique (CFDT – CFTC – CGT – FO – FSU – SOLIDAIRES – UNSA) ont refusé de participer au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat (CSFPE) convoqué ce jour 21 mars.

Le refus de siéger a été motivé dans une déclaration lue au ministre :

« Monsieur le Ministre,

Vous avez choisi de poursuivre le rythme effréné de passage en force d'un certain nombre de textes (plus de dix réunions d'instances convoquées en moins de trois semaines, des sujets à l'ordre du jour qui ne correspondent pas aux attentes des personnels, telle l'extension de la rémunération au mérite pour les agents de catégorie C). Parallèlement, vous refusez d'avancer sur des textes fondamentaux et indispensables au dialogue social.

Ainsi, vous n'avez pas répondu à notre demande du 15 mars concernant le retrait de l'ordre du jour de la question des personnels sociaux afin de se donner les moyens d'ouvrir une négociation.

En conséquence, nous tenons à vous faire part de notre désaccord sur le dialogue social tel que vous nous l'imposez.

Les organisations syndicales sont prêtes à s'engager et à travailler dans le cadre d'un dialogue social respectueux, rénové et renforcé, comme nous en avons fait preuve à plusieurs reprises.

A contrario, elles ne sauraient cautionner ce qui s'apparente aujourd'hui à une parodie et vous demandent d'entendre les sujets prioritaires pour les agents et leurs représentants: requalification des corps d'infirmières et infirmiers de l'Etat, extension de l'action sociale à l'ensemble des agents publics de l'Etat.

Pour ces seules raisons, nous ne siégerons pas au CSFPE de ce jour. »

Fait à Paris, le 21 mars 2012